Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 53 (1961)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53e année

Décembre 1961

Nº 12

Le sceau populaire sur le statut horloger

Par Jean Möri

Par 443 173 voix contre 221 634, le peuple suisse a voté le nouveau statut de l'horlogerie.

Tous les cantons, sauf Lucerne et Appenzell Rhodes-Extérieures, ont également donné des majorités acceptantes.

La participation au scrutin est de 44,3%.

Si l'on additionne les suffrages exprimés dans les cinq cantons romands, au Tessin et dans le Jura bernois, les oui écrasent les non par 109 622 contre 17 751.

Genève présente le meilleur résultat nominal par canton avec

33 939 oui contre à peine 1824 non.

A La Chaux-de-Fonds, métropole de l'horlogerie, la victoire est de 10 à 1, la participation au scrutin assez faible de 56%. Au Locle, où 62,7% des électeurs se sont rendus aux urnes, la débâcle des adversaires sournois du projet est encore plus marquée avec 19 oui pour 1 non.

En Suisse allemande, les résultats déçoivent en bien, comme disent

savoureusement les Vaudois.

Berne fait la leçon aux démagogues par 76 260 oui contre 28 505 non et à Zurich, le fief de l'Alliance des indépendants et de la Migros, les oui l'emportent sur les non à une confortable majorité de plus de 20 000 voix. La minorité de 9271 voix pour 16 136 oui dans le canton horloger de Soleure constitue un sujet d'étonnement.

La solidarité ouvrière fut pour beaucoup dans le succès de cette

consultation populaire.

Mais il convient de retenir aussi l'engagement résolu des grandes associations d'employeurs spécialement intéressées. Souhaitons qu'elles marquent encore davantage à l'avenir leur souci des intérêts communautaires qu'elles surent si bien manifester en l'occurrence.

N'oublions pas surtout de nous réjouir de l'effort positif des citoyens de la campagne. La majorité d'entre eux suivit les mots d'ordre positifs de leurs organisations.